

N°16-03-29

L'an deux mil seize, le jeudi 24 mars à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY, Président, suite à la convocation en date du 17 mars 2016.

Présents :

Mesdames POURCHEL I. ; CARVALHO H. ; PIRET R. ; POULAIN P. ; RITAINE E. ; DE JONGHE N. ; DOURIEZ D. ; DELRUE J. (*reçoit pouvoir de M.L. BERQUEZ*) ; DEGREMONT F. ; BOIN E. ; LEMAIRE C.

Messieurs PRUVOST M. ; DEVIGNE A. ; ALLOUCHERY J.M. ; VASSEUR C. ; BOUFFART J. ; GARDIN J. ; LHEUREUX M. ; FRANQUE G.A. ; GUILLEMANT S. ; BRUGGEMAN M. ; DELATTRE J. ; MONFAIT D. ; CROQUELOIS J.M. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. ; COLIN G. ; MAGERE M. ; WALLET B. ; LANCE R. ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. ; WAVRANT M. ; BACQUET J. ; GALLET J.M. ; DENUNCQ R. ; TELLIER C. ; LEFEBVRE S. ; DELANNOY J. ; HOCHART J.L. ; WYCKAERT G. ; BEE D.

Absents excusés :

Mesdames WESTENHOEFFER V. ; BERQUEZ M.L. (*donne pouvoir à J. DELRUE*)

Messieurs DUWAT A. ; CRETON S. ; SAGNIER F. ; CORDIER A.

Absents :

Messieurs GARENAUX M. ; CHARLEMAGNE V. ; DUFOUR O. ; EVRARD D. ; FOURRIER B. ; DELATTRE G. ; DEVIGNE G.

Monsieur Marc BRUGGEMAN est élu secrétaire.

**OBJET : PERSONNEL COMMUNAUTAIRE – REMBOURSEMENT DE FRAIS DE
FORMATION ENGAGES PAR L'AGENT**

Rapporteur : Jacques BACQUET

Dans le cadre des missions confiées à Tanguy BEUZELIN, celui-ci s'est inscrit, via le CNED, à une préparation à distance aux épreuves d'admissibilité et d'admission au concours d'attaché.

Cette formation à distance représente un coût de 529 € réglés par l'agent. Il est proposé de lui rembourser les frais engagés, sur présentation des justificatifs correspondants.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, **ACCEPTÉ** de rembourser à Tanguy BEUZELIN les frais engagés, sur présentation des justificatifs correspondants.

Pour extrait conforme.

Le Président,

